



Numéro 8 - septembre 2009
Édition trimestrielle diffusée par
les 3 Missions Eau alsaciennes
sur les zones pilotes

Contact : 03.89.33.79.45
Elsa.schopka@ville-mulhouse.fr

La lettre du programme de reconquête de la qualité des eaux des Captages Hardt Sud

www.mission-eau-alsace.org
Un outil à votre disposition !

MISSIONS EAU zones pilotes
LES PESTICIDES ONT LA VIE DURE, CHANGEONS DE CULTURE !

" j'ai mis en place
des mesures
agri-environnementales "

LES MISSIONS EAU AGRICULTEURS & VITICULTEURS VOIRIES ET ESPACES VERTS PARTICULIERS SUIVI DE LA RESSOURCE CONTACTEZ-NOUS

LES MISSIONS EAU ALSACIENNES
« Trois missions de protection des eaux souterraines ont été créées dans des ZONES PILOTES particulièrement vulnérables aux pollutions par les pesticides et/ou nitrates. Ces missions sont portées par des producteurs publics d'eau potable et cofinancées par l'Agence de l'eau Rhin Meuse et la Région Alsace. Pour reconquérir la qualité des ressources en eau et tout particulièrement celle de la nappe phréatique rhénane, les missions travaillent avec tous les utilisateurs de pesticides : agriculteurs, viticulteurs, arboriculteurs, gestionnaires de voirie et d'espaces verts, particuliers »

Infos & actualités
COLLECTE DE BIDONS VIDES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES - HAUT-RHIN
Déposez gratuitement vos bidons vides de...
LES 12 ET 13 SEPTEMBRE, FÊTES D'AUTOMNE DE RIEDISHEIM, SUR LE THEME DE...
Voir plus d'infos

VOIRIE
Les désherbants sont utilisés par les communes qui veulent garantir la « propreté » de leurs voiries et espaces verts à leurs administrés en luttant contre les herbes « indésirables ». Ils sont appliqués sur des sols souvent imperméables (pavés, zones goudronnées, etc.) et ne sont donc ni retenus, ni dégradés, entraînant ainsi une pollution directe de l'eau...

AGRICULTEURS & VITICULTEURS
Face aux pollutions d'origine agricole, un programme d'actions est mené pour informer, sensibiliser et encourager le changement de pratiques. Un partenariat solide avec la Chambre d'agriculture, l'OPABA, les organismes collecteurs, etc. garantit une approche globale et concertée auprès des agriculteurs et viticulteurs...

PARTICULIERS & JARDINIERS AMATEURS
Les particuliers contribuent également à la pollution de l'eau et de l'environnement par les pesticides. Ils sont en effet amenés à utiliser des désherbants, des insecticides et fongicides pour entretenir les abords de leur maison et lutter contre maladies et ravageurs au potager...

Vous êtes agriculteur, viticulteur, agent technique, jardinier ou simple habitant de la zone pilote, ce site vous est dédié !

Les 3 Missions Eau alsaciennes se sont associées pour créer un site internet.

Vous y trouverez des informations sur la qualité de l'eau ainsi que des conseils pratiques pour éviter les pollutions, limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et adopter des techniques dites « alternatives ».



Le menu du jour de la lettre de l'eau :

La production de l'eau potable au Pays de Sierentz p 2-3

La biodiversité au jardin p 4

Manifestations à venir

Dimanche 27 septembre : Fête de la nature à Chalampé
Retrouvez le stand de la Mission Eau et de la FREDON Alsace pour parler de techniques de jardinage naturel et des changements de pratiques d'entretien dans les communes membres de la Communauté de Communes de la Porte de France Rhin Sud.

Mercredi 07 octobre : conférence sur la gestion de l'eau dans le Bassin Potassique, 19H30 salle du rez-de-chaussée de la Mairie de Richwiller.

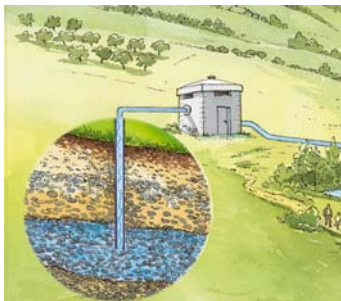
Comment maintenir la biodiversité au jardin ?

Témoignage de M. Baumann, jardinier soucieux de la biodiversité à Kappelen

■ Pourquoi avoir conçu un jardin « naturel » ?

« Nous avons au cours des dernières décennies détruit 90% de nos prairies riches en fleurs sauvages, arraché pratiquement toutes les haies, un maillon essentiel à la contribution de la vie sauvage ; nous avons détruit des vergers et des arbres solitaires dans nos champs, etc. Il m'a semblé nécessaire de recréer sur le terrain autour de ma maison, d'une superficie de 15 ares, un espace dédié à la biodiversité, qui ferait office de « station service » pour la faune et la flore. »

La suite en page 4



Le voyage d'une goutte d'eau :

Le dernier numéro de la Lettre de l'Eau a été l'occasion de vous décrire le cycle de l'eau. Nous nous intéressons cette fois à la production et à la distribution de l'eau potable dans le Pays de Sierentz, grâce au témoignage de Gérard Burget, Vice Président de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz

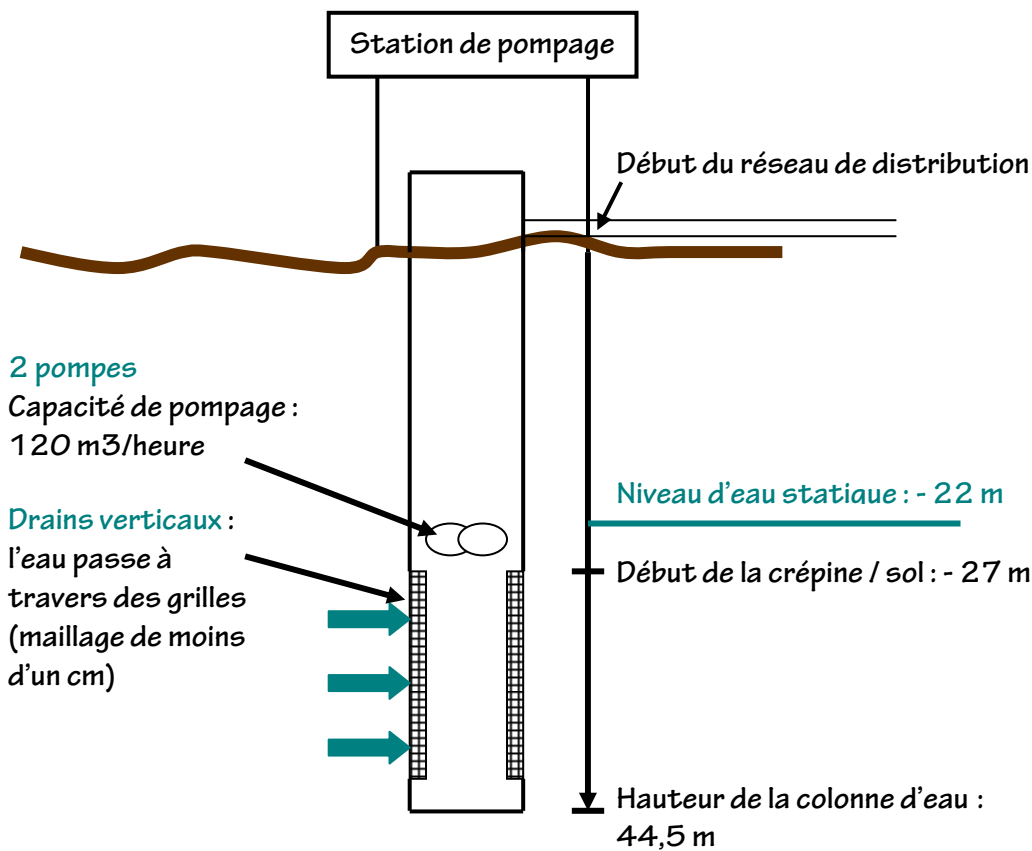
■ Comment produit-on de l'eau potable au Pays de Sierentz ?

Au début des années 90, la majorité des captages d'eau potable du Pays de Sierentz sont inutilisables. En effet, comme c'est le cas dans plus de la moitié des communes du Sundgau, celles du Pays de Sierentz puisent leur eau dans les nappes de cailloutis du Sundgau, **des nappes d'eau souterraines dites « perchées »**. Ces nappes d'eau, du fait de leur faible profondeur (8 à 12m), sont plus vulnérables aux pollutions que la nappe phréatique rhénane et leur renouvellement est plus lent, du fait d'un approvisionnement essentiellement du aux infiltrations de surface. En outre, elles ne fournissent souvent plus assez d'eau. **Des pollutions aux nitrates et aux produits phytosanitaires** poussent les producteurs d'eau à rechercher d'autres solutions d'approvisionnement.

Il a été décidé de réaliser un forage de reconnaissance dans la Hardt pour choisir le site le plus adapté. Les analyses de l'eau de ce forage permettent de trouver une teneur de 13 mg/L de nitrates (pour un seuil de qualité de 50 mg/L) et aucune trace de produit phytosanitaire. Reste alors à obtenir l'aval de l'ONF pour creuser un premier puits, en 1993, puis 2 autres quelques années plus tard en 1995/96 et 1999.

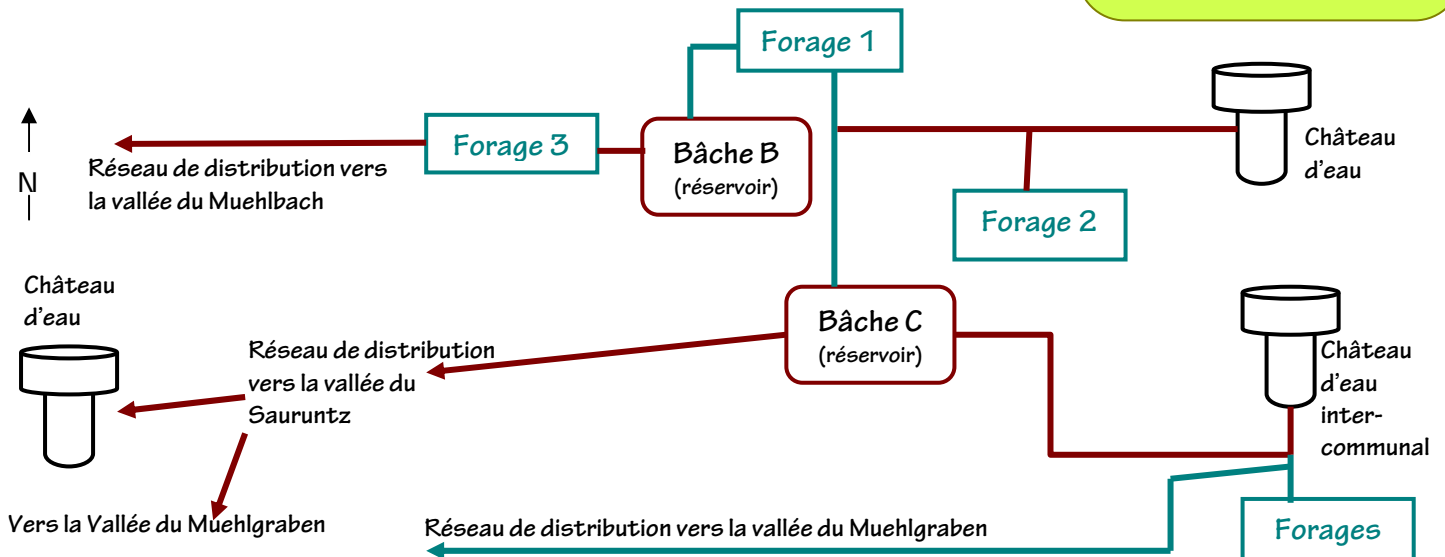
Il faut souligner que **l'eau puisée dans la nappe phréatique rhénane ne subit aucun traitement** et est envoyée dans le réseau de distribution pour l'Alimentation en Eau Potable.

Schéma de fonctionnement du forage n° 1



Production annuelle de l'ensemble des captages : 1,9 million de m³ par an
Nombre d'habitants alimentés : 25000 dans 23 communes

Plan schématique du réseau de distribution d'eau potable



de la nappe phréatique au robinet !

Une fois prélevée dans les forages, l'eau transite dans **22 ouvrages de stockage** et de refoulement. Elle passe par des réservoirs intermédiaires dénommés « **bâches** », qui permettent de diriger l'eau vers les différentes vallées, comme le montre le plan page précédente.

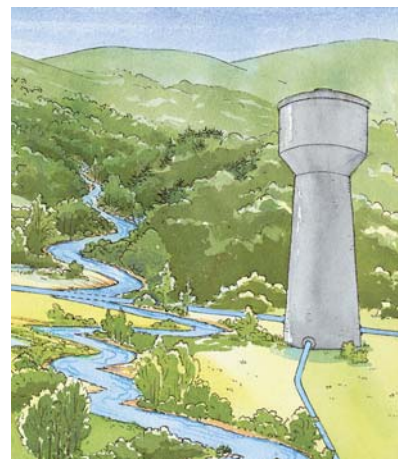
Le réseau d'adduction s'étend sur plus d'une **cinquantaine de kilomètres**. Le maillage des réseaux permet d'assurer la sécurité de l'alimentation en eau. Des moyens techniques permettent d'assurer 24 heures sur 24 le fonctionnement de l'ensemble.

■ Des châteaux pour stocker l'eau

Témoignage de M. Kiehlwasser, Maire de la commune de Kembs

Comme le présente le schéma page précédente, la commune de Kembs, tout comme celle de Bartenheim et de Rosenau, sont clientes de la de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz pour l'alimentation en eau potable. Le captage communal est maintenu en service et géré par la Communauté de communes ; l'eau, dont les teneurs en nitrates sont proches du seuil de potabilité, est mélangée à celle produite par les forages intercommunaux.

La commune possède 3 châteaux d'eau dont deux sont encore en fonction ; **ceux-ci servent à la fois de réservoir d'eau** (pour les 4 500 habitants que comptent Kembs et Kembs Loechlé) **et à la mise sous pression de l'eau pompée**.



Le château d'eau de Kembs

Date de création : 1937, rénové en 1978, 2008

Hauteur : 37 m

Capacité : 150 m³

Une conduite d'eau relie la bache C au château d'eau situé rue de Schlierbach à Kembs ; elle longe le chemin des pêcheurs qui relie Sierentz à Kembs à travers la forêt de la Hardt. 150 m³ d'eau peut être stocké, soit moins de la consommation journalière du village. 70 m³ sont réservés au secours incendie.



Le château d'eau intercommunal de Bartenheim

Date de création : 1949, rénové en 2008

Hauteur : 35 m

Capacité : 500 m³

On découvre cet imposant réservoir au bout de la « percée centrale » et permet la distribution de l'eau dans les communes de Kembs Leoschle, Rosenau, Bartenheim et Bartenheim la Chaussée. 150 m³ est réservé au secours incendie.



Le château d'eau d'Helfrantzkirch

Date de création : 1958, rénové en 1997

Hauteur : 19 m

Capacité : 150 m³

Le château d'eau domine le village dans un environnement de vergers de jardins et de champs. Il est relié au réseau de distribution de la vallée du Muehlgraben. Il permet de stocker l'eau nécessaire à la consommation journalière du village.



Une initiative en faveur de la biodiversité : l'implantation « d'hôtels » pour les hirondelles

Une colonie d'hirondelles a élu domicile il y a bien longtemps sur le château d'eau de Kembs. **43 nids y sont occupés**. Lors de la rénovation du château d'eau intercommunal, il a été décidé d'y implanter **80 nids artificiels pour encourager l'implantation d'une nouvelle colonie**. En effet, les populations d'hirondelles sont à l'heure actuelle en régression de 60 % ; l'une des principales raisons de ce déclin est la disparition des mares naturelles, utiles pour la construction des nids. Elles ne sont plus que de simples messagères du printemps, elles jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes en participant à la régulation des populations d'insectes (des moustiques notamment !).



En pratique : maintenir la biodiversité au jardin



■ Selon vous, quels aménagements mettre en place pour maintenir ou développer la biodiversité chez soi ?

Construire un muret de pierres sèches

C'est un biotope sec et chaud qui favorisera l'hébergement et le développement des insectes comme les bourdons ou autres araignées et lézards. Ces derniers sont d'excellents indicateurs de bon état d'un milieu.

Méthode :

1. choisissez des pierres plates d'origine locale de différentes épaisseurs
2. faites une petite fondation de 20 cm de profondeur et remplir avec du gravier
3. prenez des grosses dalles pour la première rangée. Disposez les en quinconce et légèrement incliné et remplissez le vide avec du tout venant mélangé avec une terre maigre
4. semez un mélange de graines pour prairies sèches



Offrir le gîte et le couvert aux auxiliaires du jardin

Les oiseaux, les insectes butineurs, les coccinelles, les hérissons, les lézards, etc. sont autant **d'assistants précieux du jardiniers**. Ils permettent de réguler la population des « ravageurs ». Il est donc utile d'aménager des endroits dans votre jardin où ils pourront trouver refuge. Ils peuvent prendre la forme « d'hôtels à insectes » ou de simple tas de branchages et de feuilles laissés dans un coin.

Téléchargez l'article sur la conception de **gîtes à insectes** sur notre site internet : www.mission-eau-alsace.org



Planter une prairie de fleurs sauvages

De nombreux insectes auxiliaires sont intéressés par la présence de fleurs : le nectar fournit le « carburant » dont ils ont besoin et le pollen stimule la fécondation.

Exemples de fleurs des prairies de printemps à couper à partir du mois de juillet : cardamine des prés, stellaire graminée, fritillaire pintade, brunelle, bugle, pâquerette, pissenlit, pimprenelle, etc.

Exemple de fleurs pour les prairies d'été (herbe à couper jusqu'en juin puis à la fin du mois de septembre) : centaurée scabieuse, scabieuse des prés, petite oseille, grande marguerite, achillée mille-feuille, mauve, campanule, millepertuis, salsifis des prés, etc.

Exemples de plantes pour favoriser les chenilles de papillons :

- ortie pour le vulcain, le robert-le-diable, le paon du jour
- lotier corniculé pour l'argus bleu,
- pâturin annuel pour l'amarillis et le myrtil
- cardamine des prés pour l'aurore
- la bourdaine pour le citron



Planter une haie vive, les conseils de M. Baumann

« Il faut appliquer trois niveaux de végétations, **chaque niveau fournira un refuge** : le merle, le troglodyte et l'accenteur mouchet passent la majeure partie de leur temps sur la litière de feuilles au ras du sol, alors que le pinson et le rouge gorge préfèrent les arbustes. Le pigeon ramier et la grive musicienne se cantonnent à la cime des arbres.

J'ai disposé **une ceinture d'arbustes naturels** qui prospèrent dans nos bois, comme les aubépines, cornouillers, noisetiers, viornes, églantiers, sureaux, pruneliers, troènes, berbérís champêtres, ou les chèvrefeuilles. Pour parachever ce tableau, j'ai planté **quelques grands arbres** comme l'érable champêtre, le sorbier des oiseleurs, le merisier et le mélèze. »



Retrouvez M. Baumann au courant du mois de mai pour une formation au jardinage naturel. Inscrivez-vous dès à présent auprès de la Mission Eau.

Remerciements

Un grand merci aux **partenaires financiers** de la Mission : Agence de l'eau Rhin Meuse, Région Alsace, Ville de Mulhouse, SIVU du Bassin Potassique, SE du Canton de Habsheim, Communauté de communes du Pays de Sierentz, aux communes qui ont pris en charge la distribution de la Lettre. Crédits photos et illustrations : Agence de l'eau Rhin Meuse, Missions Eau, Magali Mercier.